



# Jurispilote présente: le contentieux du chèque

Fiche pratique publié le **22/10/2013**, vu **2214 fois**, Auteur : [Jurispilote](#)

**A l'occasion de sa rentrée, Jurispilote a le plaisir de vous annoncer l'organisation d'une conférence sur le thème du contentieux du chèque le vendredi 6 décembre de 18h30 à 21h00 à la Maison des Essecs, 70, rue Cortambert - 75116 Paris.**

Chers lecteurs,

Jurispilote et son équipe s'efforcent depuis la création du site de publier des articles juridiques accessibles au plus grand nombre de nos lecteurs, dans un souci de vulgarisation du langage souvent très technique utilisé par les professionnels du droit.

Après trois ans d'existence, notre plate-forme a su démontrer le sérieux de sa démarche avec plus de 100 articles publiés et une fréquentation toujours en hausse.

Plusieurs de nos publications arrivent aujourd'hui en tête des résultats de recherche pour les thèmes qu'elles abordent, en particulier celles concernant **le contentieux du chèque : le défaut de paiement et l'opposition au paiement**.

Ces articles ont donné lieu à de nombreux messages et questions de votre part et nous souhaitons aujourd'hui y apporter une vraie réponse.

A l'occasion de sa rentrée, Jurispilote a le plaisir de vous annoncer l'organisation d'une conférence sur ce thème **le vendredi 6 décembre de 18h30 à 21h00 à la Maison des Essecs, 70, rue Cortambert - 75116 Paris**.

Notre démarche se voulant résolument pratique, l'objectif sera de rendre le chèque et son fonctionnement juridique accessibles à tous, juristes comme non-juristes.

**Trois temps forts** rythmeront cette rencontre :

- Un **exposé synthétique et simplifié du chèque**: conditions de forme et de fond, provision, endossement, défaut de paiement, opposition et interdiction bancaire ;
- Une **mise en situation contextuelle** pour savoir comment réagir en pratique face à un défaut de paiement ou une interdiction bancaire ;
- Un **moment de débat et d'échange** entre les participants et les intervenants.

Les inscriptions sont ouvertes : vous pouvez d'ores et déjà réserver votre place en cliquant sur ce lien :



ou consultez le mini-site de l'événement **[en cliquant ici !](#)**

N'hésitez pas à nous contacter à cette adresse pour toute information complémentaire : [jurispilote@live.fr](mailto:jurispilote@live.fr) ou inscrivez-vous sur notre groupe [Facebook Jurispilote](#).  
En espérant vous retrouver prochainement à notre conférence !